PROGRAMME DE POLITIQUE GÉNÉRALE

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

Sommaire

Introduction 2

1. Un bouclier pour le pouvoir d'achat de tous les habitants 3

2. Des espaces publics sécurisés, propres et agréables où s'invite la nature 4

3. Concerter la population, maintenir un service public fort 5

4. Tous acteurs de la propreté avec la Commune 6

5. Garantir le droit à la sécurité pour tous 7

6. Une politique équilibrée en matière de mobilité : de la sécurité et de la fluidité pour tous les usagers 8

7. Une place en crèche pour chaque nouveau-né, une éducation de qualité pour nos enfants, des activités toute l'année pour nos jeunes 10

8. Le logement et l'emploi au centre des priorités 12

9. Rendre la culture, le sport, les soins de santé plus accessibles 14

10. Prendre soin de tous, protéger les plus fragiles 16

11. Bien vieillir dans notre commune 17

12. Bien vivre-ensemble et promouvoir l'égalité des chances 18

13. Une commune solidaire et ouverte sur le monde 19

14. Transparence, bonne gourvernance et équilibre budgétaire pour une politique résolument sociale 20

Introduction

Saint-Josse-ten-Noode est la commune de tous les superlatifs. La plus petite des communes bruxelloises en superficie est également la plus jeune. Elle détient le record de densité du Royaume avec environ 30 000 habitants. Mais Saint-Josse, c'est aussi une population qui triple en journée, car la commune est incontournable du fait de sa position centrale, de son accessibilité, de sa concentration en HORECA, en bureaux...

Saint-Josse, ce sont donc des chiffres, mais c'est avant tout un état d'esprit. Un village-monde dans la ville où les gens se connaissent et se soutiennent. Commune la plus pauvre, c'est sans doute aussi la plus généreuse et la plus solidaire. Une commune où l'humain est au centre, une commune qui accueille et permet à chacun de trouver sa place grâce à des politiques constantes de soutien aux habitants.

Une commune où chacun est le bienvenu. Qui accueille le citoyen sans rendez-vous et qui fait de la numérisation un outil, une option au service du citoyen et non l'inverse.

Depuis toujours centré sur la proximité, la solidarité, l'amélioration de la qualité de vie et la protection du pouvoir d'achat, le Collège entend poursuivre cette voie. Avec une vision politique humaine, solidaire et ambitieuse pour Saint-Josse, plus encore quand le contexte socio-économique est incertain.

Une commune proche des gens et de leurs préoccupations quotidiennes comme le pouvoir d'achat, la sécurité, l'emploi, la qualité de vie, l'éducation, l'aide aux plus fragiles, l'accueil des plus petits, l'épanouissement de nos séniors, l'action en matière d'égalité des chances, la mobilité, le logement...

Les défis sont nombreux et, la commune étant l'espace de démocratie, de citoyenneté et de participation le plus proche de ses habitants, être à leur écoute dans le cadre d'un dialogue direct et structuré permet d'apporter des réponses en lien avec leurs attentes et besoins. Ce Programme de politique générale a donc été conçu pour orienter l'action politique pour les prochaines années dans une volonté de pérenniser et de renforcer ce qui fait la spécificité de Saint-Josse depuis toujours.

Boussole pour les prochaines années, ce programme réalisé en deux temps sur la législature permet de développer une vision à moyen terme tout en permettant, à mi-parcours, d'effectuer les ajustements qui seraient nécessaires pour répondre, mieux encore, aux attentes des habitants et cultiver une politique unique qui fonde l'ADN de Saint-Josse. Quatorze points d'attention qui se déclinent dans cette note avec une adaptabilité en vue d'intégrer les projets qui seraient portés par les citoyens au cours de la législature.

La politique la plus solidaire du pays, une proximité directe avec le citoyen, la défense du pouvoir d'achat et l'amélioration constante du cadre de vie pour permettre à chacun de trouver sa place et de contribuer à notre société, à notre belle commune.

1. Un bouclier pour le pouvoir d'achat de tous les habitants

Dans un environnement socio-économique de plus en plus incertain, **la question du pouvoir d'achat est centrale** pour l'ensemble des citoyens. Les politiques **de gratuités pour tous menées** par Saint-Josse depuis des années offrent dans ce contexte **une bouffée d'oxygène bienvenue.** Un meilleur accès à la culture, aux sports, aux loisirs, etc. est ainsi **garanti pour tous les habitants de la commune.**

Aussi, avec un **modèle qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années**, en ce compris **dans un contexte de crise sanitaire et énergétique, le Collège entend poursuivre et renforcer ces politiques de gratuité sans conditions de revenus tout en élargissant son champ d'action.**

Ainsi, **les gratuités** des stages, plaines de vacances, des activités culturelles, etc. **seront maintenues**. Le modèle des **chèques-sports et de consommation locale sera dupliqué pour la culture, la rentrée scolaire et les périodes de crises.**

Le **montant des chèques-sports sera augmenté** et **la féminisation constante** des bénéficiaires sera une priorité. Les documents administratifs **resteront gratuits et les documents d'identité, les moins chers du pays**. Un montant **digne de ce nom sera également conservé s'agissant de la prime de naissance.**

La commune s'engage aussi **à offrir une place en crèche pour chaque nouveau-né et la Maison de la Famille continuera à jouer son rôle auprès de nos séniors.**

Le **Guichet prime, qui fête son 10e anniversaire**, continuera à accompagner les habitants pour qu'ils puissent **bénéficier des primes tant communales que régionales**, permettant **un meilleur habitat et des économies** non négligeables pour les rénovations.

Dans ce même domaine, la Commune de Saint-Josse veut aider **les citoyens à améliorer la performance énergétique de leurs logements en mettant à leur disposition un service communal gratuit pour le PEB.**

Enfin, accompagner les habitants **à prendre soin de leurs animaux de compagnie restera possible avec les primes pour la stérilisation et les chèques-vétérinaires.** Côté nature, des incitants **à la verdurisation** et **l'embellissement des façades resteront d'actualité.**

Le Collège juge essentiel de mettre en place **des politiques publiques visant à renforcer ces dimensions de soutien** tout en **garantissant l'équilibre**, à long terme, **de nos finances publiques, avec une fiscalité juste**.

2. Des espaces publics sécurisés, propres et agréables où s'invite la nature

Les projets qui ont été portés par le Collège lors des précédentes **législatures sont nombreux et métamorphosent déjà le visage de la Commune**. Cette ambition transparait dans des réalisations telles que **l'esplanade Madou, l'esplanade Saint-Lazare, la place Guy Cudell, le square Victoria Régina, le lifting des tunnels du Quartier Nord, les Bains de Saint-Josse, le Plan trottoir, le surplus de sécurité et de couleur des artères récemment rénovées, des plaines de jeux et jardins renouvelés…**

Le Collège s'engage à poursuivre ses travaux d'aménagement du territoire **visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à respecter notre environnement, à créer des emplois pour les Tennoodois.e.s, à stimuler l'attractivité du commerce local, à favoriser les liens sociaux, à se réapproprier l'espace public et à renforcer la sécurité dans les quartiers.**

Requalifier l'espace public avec des projets qui **allient convivialité, sécurité, propreté et intégration de la nature, dans la continuité du premier Plan climat,** restera **le fil conducteur des aménagements futurs.**

En effet, le Collège s'engage pour une commune **toujours plus verte, toujours plus fleurie.** Ainsi, **le Plan fleurissement** couvrant déjà 75 % des rues de Saint-Josse atteindra **100% des rues de la Commune**, une gestion raisonnée des ressources dans le quotidien de la Commune et la diminution constante de la production de déchets continueront à être mises en place.

Le cimetière sera également en harmonie avec l'environnement avec bassins, fascines, fleurs à couper offertes aux visiteurs pour orner les tombes, pour un recueillement apaisé par la présence de la nature environnante.

Dans les projets en voie de finalisation, **la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale située à Madou** sera inaugurée et l'ambition d'une culture accessible à tous, concrétisée.

Le réaménagement de **l'Ilot Guy Cudell avec son école, sa crèche, son complexe sportif, son Horeca, verra également le jour. Le Stade G. Pètre fera également peau neuve pour offrir une pratique sportive de qualité et accessible à tous.**

3. Concerter la population, maintenir un service public fort

La concertation avec les usagers et les habitants restera **centrale** dans tous les projets. En effet, placer les **usagers et les habitants au cœur de la réflexion des projets d'aménagement** du territoire en mobilisant leur connaissance précise du quartier, leur implication et leur participation sont **les prérequis indispensables à la réussite d'un projet et d'appropriation de l'espace public, au service de tous, partagé par tous.**

Le Collège communal est aussi porté par la volonté de **maintenir un service public fort et efficace.** A ce titre, l'internalisation **des services communaux sera maintenue dans la mesure où ces derniers constituent un gage d'efficience dans l'action.**

En effet, internaliser, c'est aussi offrir **plus d'efficacité dans les interventions dans l'espace public, des économies d'échelle, une plus grande maîtrise des coûts et des prestations, un levier pour l'emploi et le maintien d'un service public performant.**

A titre d'illustration, la Rénovation urbaine et les travaux publics **sont des acteurs incontournables** pour des **réparations rapides des dégradations dans l'espace public** avec la conception de potelets, de croix Saint-André, du fleurissement de nos rues, l'asphaltage des rues, la réfection des trottoirs, la sécurisation de nos routes, nos grands projets structurants, l'intégration de la biodiversité et le respect de la charte communale dédiée à cette thématique.

Ils sont aussi les relais indispensables pour que la Commune puisse mobiliser rapidement et fortement l'ensemble des financements publics destinés à la rénovation des quartiers.

Pour rappel, les services suivants sont internalisés à Saint-Josse : le service du **Mobilier urbain**, le **Guichet prime** pour offrir un accompagnement sur mesure aux citoyens qui rénovent leur bien, **un parc à conteneurs gratuit,** un service stationnement…

Une particularité dont le Collège est fier et qu'il entend cultiver, de même que **le renforcement des services communaux** dans le Quartier Nord avec **la future antenne du CPAS, les nouveaux locaux des Classes moyennes, des Services sociaux, de la Maison des Enfants, et une antenne pour nos Gardiens de la Paix.**

4. Tous acteurs de la propreté avec la Commune

Mettre en place des **actions ambitieuses** pour assurer **la propreté et l'entretien constant de l'espace public,** afin de préserver **un cadre de vie agréable pour tous**, voici l'ambition portée par le Collège de législature en législature.

La Commune de Saint-Josse investit des **moyens considérables** en matière de propreté publique **avec ce record** : **plus de 13 heures de nettoyage quotidien, 7 jours sur 7 assurées par nos 60 agents de la Propreté publique.**

Les efforts consentis en matière d'acquisition de véhicules dédiés à la propreté, de renforcement des équipes de nettoyage et des agents constatateurs qui luttent contre la malpropreté **seront maintenus dans la continuité du Plan propreté 2018-2024, Saint-Josse net 7/7.**

Pour mémoire, ce dernier a notamment permis d'engranger les acquis suivants :

Près de deux fois plus de corbeilles de rues, soit 360 sur le territoire, cinq canisites restaurés, six bulles à verre installées, des conteneurs de récolte de friture, cinquante cendriers et du nouveau matériel adapté pour la collecte…

Le nettoyage constant avec balayage de rues, vidange des corbeilles, des avaloirs, passage à l'eau, épandage, évacuation des dépôts sauvages, retrait des graffitis… Le maintien **de deux passages pour la collecte des déchets** vu la densité et l'exiguïté des logements auprès de la Région et l'absence de collecte de nuit. **La collecte d'encombrants à domicile gratuite et sur rendez-vous et le seul parc à conteneurs gratuit** pour les habitants en Région bruxelloise.

La sensibilisation et l'explication de la Réforme régionale des collectes aux habitants. **Des opérations de nettoyage festif et citoyen** tout au long de l'année.

La répression des actes de malpropreté avec la formation de **4 nouveaux agents constatateurs et les opérations Trash** menées avec la Police tout au long de l'année.

Il est également utile de rappeler que Saint-Josse est la seule commune de la Région bruxelloise à assurer **le nettoyage de ses voiries tous les jours de 6h30 à 20h00.**

Sur le volet des sanctions, **un renforcement des équipes sera envisagé de même que l'installation des caméras intelligentes pour lutter contre les incivilités et les dépôts clandestins. L'augmentation du nombre des corbeilles** dans les endroits sensibles sera également une priorité du Collège pour que notre Commune soit agréable pour tous. Car si la propreté est l'affaire de tous, la commune doit tenir un rôle **exemplaire pour sensibiliser, nettoyer et sanctionner celles et ceux qui dégradent les lieux publics.**

5. Garantir le droit à la sécurité pour tous

Pour garantir **ce droit fondamental** dont découlent de nombreux autres, **des mesures fortes pour répondre à l'urgence et des dispositifs pérennes en matière de prévention sont mis en place par le Collège.**

En effet, l'existence d'un **service de Prévention** permet d'apaiser, de dialoguer et d'ouvrir des perspectives **dans tous les quartiers de la Commune.**

Pour **renforcer l'indispensable travail de prévention,** les Gardiens de la Paix ont pu compter sur **12 nouveaux engagements** au cours de la législature précédente avec une présence plus importante **aux endroits les plus sensibles et une stratégie permettant une présence nocturne aux endroits critiques,** une **coopération renforcée avec la Zone de Police avec 10 policiers supplémentaires** sur le terrain, l'installation constante **de caméras sur le territoire**, des projets et **des aménagements qui embellissent et sécurisent** l'espace public comme l'esplanade Saint-Lazare, la place Victoria Régina, la place Guy Cudell, **les animations de rues**, le Carnaval, le Festival Arts en Rue, les marchés, les brocantes, **l'éclairage des tunnels...**

Une collaboration renforcée avec les Services régionaux de Safe Brussels, les services judiciaires, la consultation des comités de quartiers, le secteur associatif permet d'avoir l'approche **la plus fine et la plus protectrice possible dans nos quartiers.**

La présence des services communaux et la création de nouvelles antennes communales permettront également **un maillage complet du territoire** en termes **d'offres de service** au citoyen et contribueront **à améliorer la qualité de vie de tous** les habitants. Ainsi, comme exposé précédemment, la présence et les services du CPAS, des Classes Moyennes, de la Prévention... seront assurés sur l'ensemble du territoire communal.

Enfin, **la lutte contre la traite des êtres humains** qui sévit dans certaines carrées continuera à faire l'objet d'une attention particulière et **l'acquisition de biens comportant des carrées** se poursuivra dans **la triple optique** de faire cesser **la traite des femmes, d'apaiser et de sécuriser des quartiers d'habitation et de proposer à terme des logements de qualité.**

6. Une politique équilibrée en matière de mobilité : de la sécurité et de la fluidité pour tous les usagers

Le Collège entend maintenir **une vision équilibrée** en matière de mobilité avec de **la fluidité pour tous** et **une priorité absolue pour les piétons et les transports en commun.** La commune doit garantir la mobilité pour tous de manière **équitable.**

Pour ce faire, le Collège envisagera **une approche globale tenant compte de la diversité des utilisateurs et des usages de la mobilité. En misant sur le droit à la mobilité pour tous,** Saint-Josse **a évité l'écueil du Good Move** au sein de la commune, cette dernière **a pu préserver certains équilibres sur un territoire qui compte de nombreux défis en la matière.**

En effet, de par **sa position centrale, sa concentration en transports en commun, sa densité de population, sa concentration en matière d'emplois, le plus faible ratio habitant/place de parking, sa position de hub**, la **mobilité est un enjeu qui mobilise, cristallise les tensions et impacte la qualité de vie des citoyens à Saint-Josse.**

Afin de préserver **le modèle unique** développé à Saint-Josse évitant **la concurrence anarchique des divers usages de la route**, le Collège restera dans la lignée de la philosophie précédemment développée, **à savoir la priorité absolue aux piétons et aux transports publics, tout en offrant des solutions concrètes pour tous et des garanties en matière de sécurité routière.**

A ce titre, le Collège continuera **à soutenir les transports publics en étroite collaboration avec la Région afin d'améliorer l'accessibilité pour tous des transports en commun sur le territoire communal.**

La rénovation et l'élargissement des trottoirs pour garantir des déplacements plus aisés ainsi que la réfection des voiries, le tout **sans suppression de places de parking, resteront des constantes de la politique communale.**

S'agissant de la sécurité, **les 38 zones précédemment ciblées** pour l'amélioration de la sécurité routière grâce à l'installation de dos d'ânes, de casse-vitesses, de traversées piétonnes surélevées, des rues scolaires... **seront étendues.**

La collaboration avec les Gardiens de la Paix qui garantissent la sécurité aux abords des crèches et des écoles **et avec la Police sera renforcée.**

S'agissant **du stationnement, le service restera internalisé** et le Collège restera dans l'optique **d'étendre l'offre de stationnement pour les riverains en voiries et dans les parkings.** Sur la lancée **des 800 places de parking créées précédemment** via des partenariats **pour permettre le stationnement au tarif démocratique de 68€, le parking Scailquin ouvrira ses portes soulageant ainsi les habitants en offrant 560 places dont 20 pour les vélos et 20 pour les motos.**

Pour ce qui est de la mobilité douce, **les aménagements cyclables se voudront qualitatifs** à l'aune de ceux de l'avenue de l'Astronomie et **l'implémentation du plan de stationnement vélos, trottinettes et motos sera finalisé au cours de cette législature**, de même que **la multiplication des arceaux à vélo** sur le territoire communal, **sans suppression de places de parking.**

7. Une place en crèche pour chaque nouveau-né, une éducation de qualité pour nos enfants, des activités toute l'année pour nos jeunes

Saint-Josse est la **Commune la plus jeune du Royaume** et compte un **taux de natalité élevé.** C'est à ce titre que le Collège **a précédemment doublé le nombre de places en crèche**, investi dans **un enseignement de qualité** et mis en place des **activités attractives et gratuites** tout au long de l'année **pour les jeunes**.

Le Collège poursuivra **les investissements massifs réalisés lors de la précédente législature dans les crèches et les écoles car l'avenir de nos enfants est une priorité** via le plan d'investissement dans les écoles et les crèches.

Au cours de cette législature, le Collège **s'engage à soutenir les ménages en proposant un chèque-rentrée pour les enfants tennoodois scolarisés dans la Commune, à maintenir un haut niveau pour la prime de naissance et à garantir une place en crèche pour chaque nouveau-né.**

S'agissant de l'instruction publique, la Commune compte **cinq écoles maternelles et primaires francophones, une école fondamentale néerlandophone, un lycée et deux académies.** Elle s'est dotée d'un Masterplan pour les écoles consacrant un budget de **40 millions d'euros pour les infrastructures scolaires**.

Dans cette optique, **d'importants travaux de rénovation ont été effectués** ; **les cours des écoles, leurs abords ont été végétalisés et la performance énergétique des bâtiments continuera à être améliorée, de même que la sécurité à proximité des écoles.**

La gratuité des garderies, de la soupe sera maintenue et l'objectif d'une alimentation à la fois saine et accessible avec des repas chauds gratuits restera une préoccupation du Collège en matière de santé publique. L'accompagnement **vers la réussite du CEB, les dispositifs d'accrochage scolaire et de soutien à la réussite, développés. Des activités extrascolaires gratuites, diversifiées et de qualité continueront à être proposées aux jeunes.**

L'objectif de réduire **les classes à une capacité maximale de 16 élèves, concrétisé**. Côté **néerlandophone**, l'école primaire Sint-Joost-aan-Zee, qui accueille près de **400 élèves, verra sa capacité augmenter de 300 places vu la forte demande.**

S'agissant du Lycée, la recherche de la **meilleure adéquation entre l'offre de formation et le monde professionnel** restera une priorité dans la lignée de la récente adaptation de son offre de formation avec les sections informatique et puériculture. **Les projets ambitieux** portés par le Lycée tels **que ses expositions, ses pièces de théâtre**... continueront à être **soutenus pour rayonner sur le territoire communal et au-delà.**

Si les écoles tennoodoises foisonnent **de projets pédagogiques, créatifs, participatifs, ludiques, artistiques, engagés**, il est fondamental **que ces derniers se poursuivent lors de l'accueil extra-scolaire et dans le quotidien des enfants.**

La volonté du Collège sera donc de continuer à offrir des moments **de qualité, des activités créatives, sportives et récréatives tout au long de l'année dans les clubs communaux, les salles de sports et lors des plaines de vacances...**

Des **événements joyeux et fédérateurs** comme Place aux Enfants, la fête de Saint-Nicolas, d'Halloween, le Village J, la chasse aux œufs, les tournois de foot et d'arts martiaux, les journées multisports **animeront les rues et les quartiers de la Commune.**

Des structures dédiées comme les Maisons de Jeunes, les infrastructures sportives, les espaces de révision pour les examens et un accompagnement porté par les Services de prévention, des sports et de la jeunesse montrent l'efficacité de **cette approche transversale et orientée vers nos jeunes.** Le succès de cette **programmation axée Jeunesse** se confirme **avec une hausse des fréquentations chaque année.**

Les collaborations existantes qui ouvrent des perspectives avec le monde artistique, académique, scientifique, etc. (Théâtre le Public, Schola ULB, le Botanique, Remua...) seront renforcées afin d'élargir les horizons et les perspectives des jeunes à Saint-Josse.

Le Collège entend également accompagner **les jeunes vers l'emploi à travers une première expérience professionnelle facilitée** avec les jobs étudiants à la Commune, les Job Days, la valorisation du parcours d'anciens élèves... mais aussi les accompagner tout au long de leur parcours académique en fonction de leurs besoins (accompagnement financier, lutte contre la fracture numérique...) via le CPAS.

L'ensemble de ces initiatives soutenues par le Collège constituera un tremplin vers une participation active des jeunes **à la société en tant que citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.**

8. Le logement et l'emploi au centre des priorités

Le droit au logement constitue un droit fondamental qu'il convient de défendre et renforcer à tous les niveaux de pouvoir. Un logement **accessible et de bonne qualité** constitue le premier levier d'émancipation sociale. Ainsi, le Collège jouera un rôle essentiel dans la garantie du droit au logement en intervenant à plusieurs niveaux : la régulation, la rénovation, la construction de logements accessibles et la lutte contre l'exclusion sociale.

Pour rappel, lors de la précédente législature, plus de **300 nouveaux logements** ont été créés pour les habitants de Saint-Josse.

Au cours de cette législature, le Collège entend agir **pour des logements de qualité et s'engage à s'assurer de leur accessibilité**, à poursuivre la **socialisation des loyers** pour une diminution du loyer pouvant représenter jusqu'à 50% du montant initial pour les locataires communaux, **à rénover et construire des logements sociaux et communaux** pour augmenter le nombre de logements de qualité et adaptés.

Dans ce cadre, **la politique d'acquisition des immeubles avec carrées** au profit de **la création de logements communaux pour les familles, de la lutte contre la traite humaine et de la sécurité des quartiers sera poursuivie. Les primes et aides viendront offrir un coup de pouce bienvenu aux locataires et aux propriétaires.**

Leur obtention sera facilitée par les services communaux tels que **le Guichet primes**. Enfin, **les services d'un certificateur communal pour améliorer le PEB des habitations et diminuer la facture énergétique seront également accessibles aux citoyens.**

A côté du logement, l'autre **levier d'émancipation indispensable est l'emploi. Un emploi de qualité et durable pour les habitants de Saint-Josse**, vu la **forte concentration d'activités** que compte son territoire, **la présence d'acteurs majeurs en matière de formation et d'insertion socio-professionnelle, voici l'ambition du Collège.**

Pour rappel, le secteur des activités financières, d'assurance et immobilières représente près de **la moitié des postes sur le territoire communal**, soit un poids plus de **quatre fois supérieur** à celui enregistré à l'échelle de la Région.

Il y a donc **un rôle essentiel à jouer** de la part de la Commune **pour faire se rencontrer chercheurs d'emploi et recruteurs à l'image** des Job Days, des collaborations avec les hôtels, avec les infrastructures culturelles... pour un pari doublement gagnant : **des entreprises qui recrutent localement, des perspectives pour les habitants.**

Pour ce faire, le Collège s'engage **à renforcer la mise en relation** des chercheurs d'emploi avec les employeurs sur la commune grâce **aux synergies** entre la Mission locale, ACTIRIS, l'EPFC, Bruxelles Formation et le secteur privé, à créer **un plan de mobilisation des acteurs de l'emploi, de la formation et des employeurs** situés sur le territoire communal et **à favori-**

ser l'entreprenariat local en aidant le développement des activités économiques.

L'insertion **professionnelle des demandeurs d'emploi fragilisés continuera, notamment grâce aux articles 60.**

Enfin, le Collège **soutiendra les démarches audacieuses** pour aller à la rencontre des chercheurs d'emploi à travers des **dispositifs innovants** comme le guichet mobile pour l'emploi, l'organisation de concours, speed meeting, job dating, la signature de chartes avec le secteur hôtelier pour la promotion de l'emploi local, etc.

Au cours de la précédente législature, **le Collège investissait deux millions d'euros pour renforcer l'économie locale vectrice d'emploi** à travers la suppression des taxes sur les terrasses, sur les étals de marchandises et les enseignes lumineuses, 2000 euros d'aide en cas de travaux de plus de deux mois en voirie, une aide de 2000 euros pendant le COVID, des primes de 1500 euros pour embellir les devantures commerciales, deux éditions des Chèques «Je consomme local et solidaire» pour un montant de 10 euros par enfant et 25 euros par adulte pour traverser les crises COVID et énergétique pour les commerçants ainsi que les habitants, une programmation ambitieuse pour dynamiser le commerce local avec le Winter Time, les braderies, le nouveau Marché du Nord, etc. et l'ouverture d'une nouvelle antenne des Classes moyennes dans le quartier Nord en plus de celle de la rue des Deux Eglises.

Ces politiques de soutien au commerce local seront pérennisées car l'avenir des communes, leur attractivité, leur sécurité passent également par la présence de commerces de proximité. Leur importance et leur concentration sur le territoire communal doivent être préservées.

En agissant de la sorte, le Collège contribue à favoriser de **l'emploi durable et de qualité ainsi que le développement d'activités économiques sur son territoire.**

Ce faisant, ces politiques permettent de réduire **les inégalités**, de garantir des revenus permettant **de vivre dignement à tout travailleur**, d'accroître **le bien-être et la prospérité du plus grand nombre, de promouvoir l'égalité des chances, de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.**

9. Rendre la culture, le sport, les soins de santé plus accessibles

Vecteur de démocratie, **la promotion de l'accès à la culture pour tous et de la diversité culturelle** comptera parmi les priorités du Collège. En effet, favoriser l'accès à la culture est un leitmotiv constant dans les politiques menées à Saint-Josse **pour faire en sorte que ce soit la culture qui vienne au citoyen.**

Dans cette optique, le Collège entend maintenir **une offre culturelle constante, qualitative, diversifiée et gratuite,** s'investir pour la valorisation du **patrimoine architectural Art Nouveau et Art Déco**, encourager la fréquentation **de l'Académie de Musique, des Arts de la Parole, de la Danse et des Beaux-Arts ainsi que celle des bibliothèques**, offrir **un souffle nouveau au Musée Charlier**, reconnu pour ses collections prestigieuses et sa programmation originale, impliquer d'avantage les artistes présents sur le territoire avec **un parcours d'artistes**, promouvoir **une culture hors des murs** avec des fresques urbaines, le Festival des Arts en rues, le carnaval de Saint-Josse, etc., capitaliser sur la présence de nombreux théâtres, salles de concerts, centres culturels... partenaires de la Commune **pour faire rayonner la culture à Saint-Josse.**

Parmi ses fleurons, la commune compte également **les Ateliers Mommen**, une Cité d'artistes en résidence et un lieu de création unique qui fête ses 150 ans d'existence, **une exposition unique et gratuite de sculptures monumentales** depuis plus de trente ans au square Armand Steurs.

Enfin, la Maison de la **Culture et de la Cohésion sociale viendra symboliser cet attachement à la promotion d'un accès démocratique à la culture.**

S'agissant de la **santé** des Tennoodois, **l'activité sportive tout au long de la vie et la prévention en matière de santé seront soutenues** pour améliorer la qualité de vie des habitants.

Le Collège maintiendra **les tarifs de la piscine la moins chère** de la Région et un budget à la hausse pour les Chèques-Sports, avec **une augmentation du montant et une féminisation accrue des bénéficiaires.**

Parallèlement à ces incitants, une **offre sportive communale gratuite, diversifiée et professionnelle 7 jours sur 7 continuera à être proposée sur le territoire.** Des infrastructures **de qualité pour une meilleure pratique sportive continueront à être mises à disposition pour faire émerger les talents issus** de notre commune récompensés par **les Mérites sportifs, des médailles nationales et internationales.** Les **aides importantes** pour **les clubs sportifs** seront maintenues et une attention **spécifique sera portée aux jeunes et aux personnes porteuses de handicap avec, par exemple, l'accès gratuit à la piscine pour les écoles spécialisées.**

Enfin, les travaux du Stade George Pètre qui fait peau neuve viendront concrétiser plus encore les investissements de la Commune pour favoriser la pratique sportive.

Si on considère que le sport est l'allié de notre santé, la prévention joue également un rôle-clé. A ce titre, le Collège poursuivra la mise en œuvre **de la Charte pour la Promotion de la Santé dans toutes les politiques communales, les campagnes de prévention** contre le diabète, les maladies cardio-vasculaires, sur la vaccination, l'intoxication au CO, les risques d'incendie…

L'ambition de la précédente législature consistait **à augmenter l'offre médicale sur le territoire** ; cet objectif a été concrétisé par l'ouverture **de quatre nouvelles maisons médicales et le redéploiement de la Clinique Saint-Jean sur le site du Méridien.**

La densification significative de l'offre médicale sur le territoire sera poursuivie et le **Centre Médical Jean Fontaine**, une polyclinique du CPAS offrant **une large gamme de soins et appliquant le tiers-payant, deviendra également un réflexe en matière de santé pour tous les habitants à travers une campagne informative des soins possibles.**

Enfin des colloques sur des thématiques actuelles : écrans, assuétudes… continueront à être organisés tout au long de l'année pour une **meilleure information accessible à tous les habitants.**

10. Prendre soin de tous, protéger les plus fragiles

Le Collège est fier de mener **les politiques les plus à gauche du pays.**

L'efficacité de ces dispositifs qui sont de **véritables filets** pour tous a été **éprouvée** lors des dernières crises. Le Collège veut se positionner dans **l'anticipation de nouvelles crises en menant une politique sociale robuste accessible à tous et renforçant les plus fragiles.** En effet, avec **une politique de soutien qui bénéficie à tous les ménages** grâce aux gratuités et à une attention pour les plus vulnérables, **une dotation communale au CPAS renforcée pour un montant de 16 millions d'euros** pour surmonter la crise Covid et la crise énergétique, **un CPAS qui a fait le choix de rester accessible** en permanence pour ses bénéficiaires du droit à l'intégration sociale, l'aide médicale urgente, à ses étudiants, aux articles 60 qu'il accompagne...

Le Collège **prend la juste mesure des difficultés sociales vécues dans la commune la plus pauvre du pays et agit.**

S'agissant du sans-abrisme, le Collège maintiendra **la mission d'accueil et de réinsertion mise en place à Maison de la Dignité pour personnes sans-abri et la mise à disposition de bâtiments communaux sur le principe du Housing First.** Une attention accrue **continuera à être apportée aux personnes sans domicile fixe** avec les plans grand froid, la distribution de colis alimentaires, les maraudes, des repas hebdomadaires et solidaires pour les plus précarisés et ouverts à tous à la rue Gillon ainsi que le maintien de services facilement accessibles tels que la Prévention, les Affaires sociales et le CPAS.

11. Bien vieillir dans notre commune

Vieillir dignement et respecter le choix de la personne âgée est à la base de **la politique menée pour et avec les Séniors à Saint-Josse.**

Le Collège poursuivra dans la lignée des actions de la précédente législature avec le soutien à **la Maison de la Famille qui représente un véritable foyer pour des séniors bien entourés.** En effet, **le Collège a pour ambition de garder la relation humaine au cœur** de la prise en charge des aînés et de **veiller à leur bien-être général.**

Ceci se concrétise notamment **par la maintenance de l'autonomie de la personne âgée en l'accompagnant pour vivre et vieillir dignement chez elle**, la possibilité **d'un accueil de jour chaleureux et convivial** pour rompre avec l'isolement, au Foyer Liedekerke et à la rue de la Poste où sont servis **près de 8000 repas par an.**

Cet accompagnement se traduit également par **des services d'aide à domicile et la livraison de repas** en collaboration avec le CPAS, **un service d'accompagnement social et de guidance budgétaire, des cours d'alphabétisation, une permanence juridique, des déplacements facilités** grâce à l'acquisition **d'un véhicule PMR** d'une capacité **de 9 places et plus de 7000 chèques-taxi mis à disposition des aînés.**

Le Collège veillera à ce que nos aînés puissent continuer à bénéficier d'un lieu **d'accueil prestigieux, la Maison Govaerts, et du nouvel espace de rencontres pour les Séniors** à la rue de la Limite, « **Le Foyer du Jardin des Familles », deux lieux qui foisonnent d'activités variées** où l'on se retrouve avec **plaisir**.

Pour **les personnes âgées moins autonomes, la Maison de Repos et de Soins Anne Sylvie Mouzon** continuera à accueillir **plus de 110 résidents** dans **un cadre adapté et ouvert sur la nature.** Afin de poursuivre ces politiques tournées vers le bien-être de nos aînés, le collège adaptera **la dotation communale** annuelle de **250 000 euros et augmentera le personnel spécialisé, au-delà des normes en vigueur actuellement pour garder l'humain au centre de la prise en charge de nos séniors.**

12. Bien vivre-ensemble et promouvoir l'égalité des chances

Saint-Josse est **un véritable laboratoire de la diversité** sur son kilomètre carré. Dans une Commune **mosaïque et métissée**, le Collège fait du **bien vivre-ensemble une priorité** qui **ne se décrète pas mais se forge à travers des moments rassembleurs qui touchent tous les Tennoodois.**

Le Collège a également pour ambition de permettre **un dialogue harmonieux des Cultes et de la Laïcité** à travers la mise en place **d'une journée porte ouverte** des lieux de cultes et de laïcité pour découvrir leur histoire ainsi que leur patrimoine, **des tables du partage solidaires et ouvertes à tous** pour célébrer les Cultes et la Laïcité dans des lieux prestigieux comme la Maison communale, le Botanique, **des performances artistiques participatives** qui concrétisent le vivre-ensemble et le dialogue interreligieux, **une chorale multiconfessionnelle** pour chanter la paix ainsi que des concerts, des ateliers, des rencontres toute l'année.

Le Collège poursuivra donc sur **cette belle lancée pour une commune où la tolérance est une évidence.**

Au niveau de l'égalité des chances, le Collège de Saint-Josse entend jouer **un rôle pilote sur la question du handicap et de l'égalité entre hommes et femmes.** A titre d'illustration, au cours de l'année 2024, la Commune a obtenu une reconnaissance forte de ses actions avec **le prix de l'Entreprise citoyenne CAP 48 et l'obtention du Label Handicity.** Elle est également signataire de **la charte Special Olympics** visant à l'inclusion des personnes porteuses de handicap par le sport.

La politique ambitieuse menée sur la question de l'inclusion des personnes porteuses de handicap par le Collège continuera à **être nourrie par le Conseil consultatif dédié, ce qui permettra une approche fine et axée sur les besoins du terrain.**

Sur la question de **l'égalité entre les sexes**, le Collège **entend poursuivre et renforcer ses projets en cours** (semaines GenreS, Gender my School…) et **notamment la poursuite de la féminisation des noms de rues.** Les actions en la matière continueront à être portées par **un service entièrement consacré à l'égalité des chances dont les projets seront renforcés** au cours de la législature par le Collège.

13. Une commune solidaire et ouverte sur le monde

Saint-Josse est **un village du monde**, riche de **plus de 160 nationalités et de sa solidarité. Cette solidarité qui s'exprime tant au niveau local qu'international, le Collège entend la faire rayonner en développant d'avantage ses coopérations internationales avec la Bulgarie, le Maroc, la Palestine, les Philippines, la République démocratique du Congo, la Turquie et la Roumanie.**

Des **projets de développement concrets sont ainsi développés dans les pays partenaires** : soutien à la santé maternelle et infantile, réhabilitation d'infrastructures pour jeunes, inclusion des enfants porteurs de handicap, promotion de l'éducation des femmes...

Ces jumelages sont soutenus par les citoyens qui en sont les ambassadeurs à travers un Conseil citoyen de la solidarité internationale et des habitants acteurs du changement.

Le Collège maintiendra cette formule qui permet aux citoyens de se mobiliser en étant soutenus par la Commune **pour faire vivre la solidarité ici et ailleurs toute l'année.**

Au-delà de ces jumelages officiels, **la diversité de la commune s'exprime aussi dans ses événements** comme **le Carnaval**, la mise à l'honneur **de différentes cultures tout au long de l'année à travers des expositions, des concerts, des conférences thématiques...**

Ainsi, Saint-Josse est tournée vers le monde mais qui entend aussi **faire venir le monde à ses portes en maintenant une politique touristique attractive portée par le Collège.**

En effet, Saint-Josse qui accueille **un grand nombre d'hôtels sur son territoire** dispose de nombreux atouts dont **sa géolocalisation au centre-ville.** L'activité **touristique et événementielle** constitue un enjeu majeur pour une commune, entre autres par **son rôle de levier en termes d'économie et d'emploi, particulièrement dans l'HORECA.** Le Collège continuera donc à faire **rayonner la destination Saint-Josse** à travers des événements **valorisant son riche patrimoine.** L'édition d'un **guide gourmand** permettra aussi de faire **connaître toutes les saveurs présentes sur la Commune.**

14. Transparence, bonne gouvernance et équilibre budgétaire pour une politique résolument sociale

Les conditions de mise en place de toutes les politiques reprises dans cette note restent **l'équilibre budgétaire et la mobilisation des valeurs de la bonne gouvernance**, à savoir la gestion saine du service public, la responsabilisation des gouvernants ainsi que l'information ouverte.

De fait, depuis plusieurs années, le Collège s'inscrit dans **une logique de constance et de discipline dans la planification budgétaire, et d'accessibilité directe de l'information au plus grand nombre.**

Il est de notoriété publique que les budgets communaux sont réalisés dans un contexte financier de plus en plus difficile pour les pouvoirs locaux. Saint-Josse-ten-Noode, en raison des caractéristiques bien connues qui sont les siennes, n'échappe pas à cette réalité.

Aux charges des pensions sont venues s'ajouter les conséquences de la crise sanitaire, la crise ukrainienne avec la hausse extrêmement forte des prix de l'énergie, des matériaux de construction, une triple indexation salariale, la valorisation salariale des niveaux les plus bas, l'explosion des demandes d'aides sociales avec pour corollaire une explosion de la dotation du CPAS...

Les crises se succèdent et se ressemblent en termes de conséquences puisque **c'est généralement vers la Commune que les publics les plus impactés se tournent.** A cet égard, c'est aussi en raison de **ce contexte incertain que la Commune entend conserver ce qui fait à la fois sa force et son ADN : le maintien d'une politique sociale forte.**

Les conditions de la réalisation de ces politiques sont justement la planification et l'anticipation budgétaires. A Saint-Josse-ten-Noode, **l'ambition est de préserver les mécanismes de solidarité pour tous avec une attention envers les publics les plus fragiles.**

Le rôle **premier d'une Commune est avant tout de servir sa population**. Sa préoccupation centrale consistera toujours **à assumer ses missions premières en se recentrant sur le service à la population et en assurant la couverture de ses besoins.**

La condition indispensable pour garantir ces services est **une administration communale forte.** C'est grâce à **son personnel que la Commune peut réaliser l'ensemble de ces actions et la préservation de l'emploi public constitue, à ce titre, une priorité du Collège.**

Ainsi, ce dernier entend **poursuivre son objectif de maîtrise des finances communales à cette noble fin.**

Les priorités du Collège pour les années à venir seront donc de **maintenir les dépenses ordinaires sous contrôle, de planifier des investissements massifs mais subsidiés,** d'adopter une attitude proactive dans **la recherche de recettes et de subsides, d'obtenir des recettes à travers des mécanismes qui n'impactent pas le pouvoir d'achat de ses citoyens**, de maintenir **une politique sociale forte en toutes circonstances et de garantir le maintien de l'emploi public** pour assurer **un service public performant et à visage humain à tous les habitants.**